



CODESRIA



CODESRIA

13

عمرة

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

Dynamique de l'émigration internationale au Maroc

Mohamed Naim
Faculté Polydisciplinaire de Safi

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Depuis le début des années 1990, les phénomènes des mouvements migratoires internationaux croissent d'une manière impressionnante. Ceux-ci sont souvent orientés, modelés en fonction des mutations des sociétés. De multiples facteurs favorisent les déplacements planétaires des individus, tels que la circulation des images et des informations, la croissance des inégalités, le progrès des communications et des transports.

Selon les Nations Unies, le nombre des migrants à travers le monde dépasse 200 millions de personnes, soit 3.3% de la population mondiale¹. Ce chiffre n'était que 100 millions en 1980. L'importance accordée par de nombreux Etats au flux migratoires internationaux ne réside pas sur le volume, mais plutôt sur les frontières traversées. Dans ce cas, il serait très important de souligner que les frontières qui attirent aussi bien plus l'attention de l'opinion mondiale que plus de candidats à l'émigration ce sont celles qui séparent le Nord du Sud en général. Aujourd'hui, les départs du Sud vers le Nord constituent un grand enjeu des relations internationales. A l'aube du troisième millénaire, la migration internationale constitue parmi les thèmes les plus importants du globe d'une part, l'une des questions suscitant des tensions entre les pays de départ, de transit et d'arrivée d'autre part. Ainsi de nombreuses conventions bilatérales et multilatérales de coopération ont été signées entre plusieurs pays dans le cadre du contrôle des flux migratoires.

Le Maroc constitue, depuis longtemps, un bassin d'émigration. Aujourd'hui, le nombre d'émigrés marocains à travers le monde atteint plus de 3 millions de personnes, soit près de 10% de l'ensemble de la population marocaine. Alors qu'il n'était en 1995 qu'un peu moins de 2 millions. Cette augmentation considérable s'explique par la naissance dans les pays d'accueil de la deuxième génération et la troisième génération, par l'apparition de nouveaux types d'émigrations, il s'agit de regroupement familial, d'émigration illégale/clandestine, d'émigration des mineurs non accompagnés et de départs des compétences et des femmes célibataires. En effet, les flux migratoires marocains connaissent un véritable tournant sur le plan des départs à l'étranger aussi bien par l'accroissement des flux, par la nouvelle structure sociodémographique et professionnelle des migrants, par la tendance à l'installation définitive, que par leur diffusion géographique à travers le monde. Les questions qui se posent : Est-ce que l'ampleur des départs légaux et illégaux s'explique par l'efficacité des réseaux migratoires ou par le retard socio-économique du Maroc en général ? Est-ce que cette nouvelle structure démographique, professionnelle et l'installation définitive dans les pays d'accueil continuent à favoriser l'attachement au pays d'origine ou non ? A quel point on peut considérer l'émigré comme acteur de développement ?

¹- Ce taux est relativement faible et très comparable à la situation du début du XX^{ème} siècle.